

Dépôt : Taina Bofferding



Groupe politique LSAP

Luxembourg, le 24 avril 2024

PLs P383 & P384
PSC & PNR

Motion

La Chambre des Député-e-s,

- Considérant que le gouvernement a déclaré, aux termes de l'accord de coalition, la lutte contre la pauvreté comme « priorité absolue » ;
- Étant donné que le gouvernement perçoit la pauvreté comme phénomène multidimensionnel nécessitant une stratégie transversale et un plan d'action national pour la prévention et la lutte ;
- Tenant compte de l'évolution du taux de risque de pauvreté, qui touche particulièrement les ménages monoparentaux, ainsi que du taux de la pauvreté laborieuse ;
- Vu le rapport final sur l'évaluation du dispositif du Revenu d'inclusion sociale (REVIS) réalisé par le Luxembourg Institute of Socio-Economic Research (LISER) et l'Inspection générale de la sécurité sociale (IGSS) ;

invite le Gouvernement

- à procéder à une augmentation du salaire social minimum de 100 euros nets ;
- à prévoir une exonération fiscale du salaire social minimum ;
- à prévoir une augmentation du crédit d'impôt monoparental ;
- à élaborer une réforme du dispositif du REVIS en tenant compte des défis identifiés lors de l'évaluation précitée notamment en relevant le niveau des aides allouées, en renforçant l'encadrement et l'accompagnement social des bénéficiaires et en allégeant les procédures et démarches.



Taina Bofferding